

Compte rendu séance conseil communautaire du 30 juillet 2020

Le conseil communautaire s'est tenu le 30 juillet 2020 au complexe sportif et socio culturel de Lantriac (sans public). Le président ouvre la séance à 20 h 10

1. Le compte rendu du conseil communautaire du 15 juillet est adopté à l'unanimité
2. Il est procédé ensuite à la désignation des différents délégués au sein de divers organismes extérieurs mais aussi représentants au comité technique et comité hygiène et sécurité.

Chaque désignation a fait d'objet d'un vote à l'unanimité.

Le tableau de synthèse est le suivant :

ORGANISME	DELEGUES NOUVELLE MANDATURE
EPAGE LOIRE LIGNON 2 titulaires 2 suppléants	Philippe DELABRE (T) Christian CHORLIET (T) Jean Pierre SABATIER (S) Aymeric ROUDIL (S)
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant du Lignon du Velay (SAGE Lignon du Velay)	Christian CHORLIET
Commission consultative de la SAFER	Joël DEVIDAL (T) Olivier ALLEMAND (S)
CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement)	Aymeric ROUDIL (T) Martine SVET (S)
DELEGUE CNAS	Agnès MOURLEVAT
GAL DU VELAY (groupe d'action locale du Velay. Cellule d'animation Leader) 2 TITULAIRES/2 SUPPLEANTS	Raphaël BONNET (T) Michel ARCIS (T) André DEFAY (S) Fernand CHAIZE (S)
CORRESPONDANT AMBROISIE (surveillance et développement de l'ambroisie, plante très invasive et très allergène)	Olivier ALLEMAND

SICTOM EMBLAVEZ MEYGAL 5 TITULAIRES 5 SUPPLEANTS	Alain GUERIN (T) – Laëtitia LHERMET (S) Joël DESSALCES (T) – Michel ALLIBERT (S) Jean Pierre SABATIER (T) – Cyril MARIN (S) Didier NICOLAS (T) – Laurence DESSALCES (S) Robert MACHABERT (T) – Thomas VIGOUROUX
SYNDICAT MIXTE PAYS DU VELAY 4 TITULAIRES 2 SUPPLEANTS (SCOT...)	Daniel BEHAR (T) Pierre BRESSELLE (T) Alexandre AUBRY (T) Laure JOURDAN (T) Raymond ABRIAL (S) Stéphane SAGUETON (S)
SIVOM AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU MEYGAL 6 TITULAIRES 6 SUPPLEANTS	Jean Pierre SABATIER (T) Guillaume MICHEL (S) Raymond ABRIAL (T) Laëtitia LHERMET (S) François CABANES (T) André FERRET (S) Jérôme ANDRE (T) Pierre BRESSELLE (S) Gilles GOUZIL (T) Robert MACHABERT (S) Nicolas MARTINEZ (T) Catherine ROUBIN (S)
COMITE TECHNIQUE ET COMITE HYGIENE ET SECURITE	Raymond ABRIAL (T) Jean Marc FARGIER (T) Francis DELMAS (T) Robert MACHABERT (S) Philippe DELABRE (S) Jean Pierre PONS (S)

Le président rappelle qu'il restera à désigner lors du prochain conseil communautaire les délégués à la CLECT, à la CAO et à la commission intercommunale des impôts. Un mail sera envoyé pour expliquer l'objet et le fonctionnement de ces trois commissions.

3. Budget annexe régie transport intercommunale : il est procédé à la désignation à l'unanimité de 3 membres : Jean Pierre SABATIER, Alexandre AUBRY et Alain GUERIN

4 . Approbation de le modification de statuts de l'EPIC. Il est proposé de modifier les statuts pour permettre aux conseillers municipaux de siéger dans le collège élu de l'EPIC. Cette modification de statuts est votée à l'unanimité.

André FERRET en profite pour rappeler la composition de l'EPIC : 9 élus titulaires et 9 suppléants ; collège socio professionnels : 7 représentants titulaires et 7 suppléants.

Il est souhaité que les élus participant à la commission tourisme puissent siéger au collège élu de l'EPIC.

Philippe BRUN relaie les candidatures de A MALARTRE et T MICHEL. Il est rappelé que la composition du comité de direction de l'EPIC est validée par le conseil communautaire et devra respecter un équilibre territorial

5. Information sur le fonds 199 et le contrat 43.11 par Philippe DELABRE

Un troisième appel à projets pour le fonds 199 doit être lancé à la rentrée. Il est fait état de la nature des différents projets financés au travers des deux premiers : réfection bâtiment ou patrimoine communal, voirie, aménagements de bourg etc La règle était une dépense maximale de 50 000 € et un taux d'intervention de 40 % le plafond de 50 000 € devrait être relevé. Les dossiers peuvent être déposés au fil de l'eau.

Pour le 43.11 il apporte un soutien financier aux projets structurants et s'inscrit dans une programmation pluriannuelle. Au delà du volet investissement, il s'accompagne de conventions thématiques : économie, eau et assainissement, culture patrimoine, insertion, tourisme, numérique

Le département souhaite qu'une partie des contrats soit élaborée avant le 31/12/2020. La communauté de communes est l'interlocuteur privilégié.

6 . Recrutement d'un agent contractuel

Il s'agit comme Michel ARCIS le présente du renouvellement pour un an du contrat du directeur de la crèche du Monastier sachant que la procédure de recrutement a été respectée et que la loi d'août 2019 nous y autorise. La rémunération est la suivante : IB 570 IM 482 Ce renouvellement est voté à l'unanimité

7. Projet annuel association CRESCENDO / ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Chaque année l'école de musique intercommunale réalisé un projet en lien avec des artistes, l'association des parents d'élèves de l'école de musique et d'autres acteurs culturels du territoire. Cette année la réalisation a été partielle du fait du COVID néanmoins la communauté de communes doit verser une subvention à l'association CRESCENDO pour participer notamment au cachet du groupe de musiciens qui est intervenu auprès des élèves. Le conseil communautaire vote à l'unanimité cette participation de 1300 €

8. Informations sur le fonctionnement des commissions intercommunales

Le président fait lecture du mode opératoire envoyé par mail dans la semaine à tous les conseillers municipaux. Il rappelle que les mairies ont pour mission de centraliser les candidatures et de les renvoyer à la communauté de communes à l'aide de la fiche de synthèse.

Alexandre AUBRY se propose comme référent de l'opération « Grand Site » sa demande est validée. Cette démarche représente un intérêt pour le territoire en terme de promotion il faudra néanmoins être attentif aux contraintes qui pourraient en découler pour les habitants.

Daniel BEHAR se propose de mettre à disposition ses compétences. Le président de la communauté de communes propose de le désigner comme référent développement durable. Il s'agit concrètement de réfléchir à la possible mise en place sur le territoire d'un contrat de transition écologique qui incluse une réflexion en matière de mobilité, d'énergies renouvelables, de circuits courts, de préservation de la ressource en eau

9, Dans le cadre de l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour le projet d'opération RN88 il est demandé au conseil communautaire d'émettre un avis. Le président propose que l'avis soit favorable de part d'intérêt économique (désenclavement) et social (riverains actuels) tout en demandant le rétablissement du demi échangeur de Lachamp qui aurait un impact positif pour le bilan carbone lié aux entreprises de la ZA de Lachamp.

Les conseillers sont invités à s'exprimer. Après un débat il est procédé au vote à bulletin secret. L'avis fait l'objet d'un vote à la majorité (26 pour 11 contre 2 abstentions 2 blancs)

Concernant le devenir du Syndicat de Eaux du Velay Rural avec la demande de sorties des communes de l'agglomération, il est proposé d'organiser une rencontre avec Sylvain DEJOUX

La réunion se termine à 22 h 40